

Informations relatives aux données personnelles

Les informations personnelles sont indispensables pour assurer la gestion des élections aux conseils centraux par le Service des affaires juridiques et institutionnelles (SAJI) de l'Université de Strasbourg.

La base légale de ce traitement le respect d'une obligation légale (article 6 (1) c.) du RGPD, articles D 719-1 et suivants du Code de l'éducation).

Les données collectées et traitées sont : nom, prénom, date de naissance, corps, section, grade, collègue CA/CFVU, collègue CR, diplôme, composante, laboratoire. Dans le cadre du vote par voie électronique votre adresse e-mail institutionnelle, un identifiant unique (numéro INE pour les étudiants ; numéro RH pour les personnels).

Votre numéro de téléphonie ou une adresse mail personnelle serviront uniquement à vous communiquer votre mot de passe indispensable pour valider votre vote.

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée. Aucun transfert des données hors Union européenne n'est réalisé.

Les données seront traitées par les personnels en charge de l'organisation des élections et du déroulement des scrutins au sein de l'Université de Strasbourg. Elles seront conservées 16 jours après la proclamation des résultats. L'Université de Strasbourg met en œuvre des mesures de sécurité appropriées.

Vous disposez de droits d'accès et de rectification de vos données. Pour les exercer vous pouvez adresser vos demandes : saji-elections2020@unistra.fr

L'Université de Strasbourg a désigné une déléguée à la protection des données que vous pouvez contacter à l'adresse suivante : dpo@unistra.fr

Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.